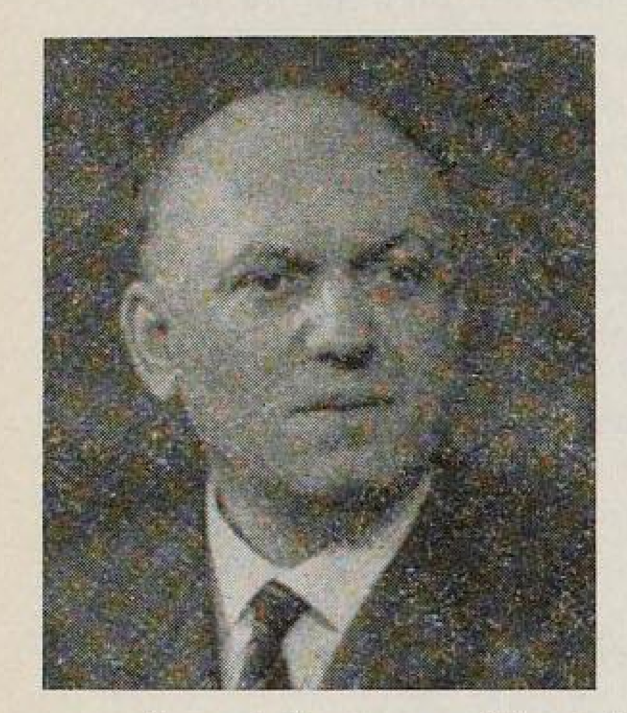


Elections Législatives du 23 juin et 30 juin 1968

3ème Circonscription de Toulouse-Sud

UNION TRAVAILLISTE

POUR LA SAUVEGARDE DE LA REPUBLIQUE



CHER CONCITOYEN,

La France, pays de la pensée nuancée et de la mesure, ne doit pas se diviser en deux blocs s'opposant dans des affrontements passionnels.

Certes Charles de Gaulle vient de donner une nouvelle preuve éclatante qu'il demeure le plus solide rempart de nos libertés fondamentales, et nous souhaitons qu'il reste à son poste, au moins aussi longtemps que le calme ne sera pas revenu dans les esprits.

Mais notre attachement indéfectible à cette mission historique de Charles de Gaulle ne nous fait pas oublier qu'il est également nécessaire de faire entendre d'autres voix à côté de la sienne et de proposer certaines solutions différentes, notamment dans le domaine économique et social.

POUR UN CENTRE PUISSANT

Nous souhaitons donc qu'une puissante force centriste, dominant la majorité, soit constituée dans cet esprit de critique constructive et de collaboration vigilante au régime de la 5e République.

L'union gouvernementale des démocrates chrétiens et des socialistes a procuré à l'Italie la plus forte expansion économique du Marché Commun.

Dans notre pays, il faut qu'un grand mouvement d'hommes de bonne volonté surgisse de l'âme de notre peuple, rejetant le culte de la personnalité et bannissant tous les sectarismes, tous les égoïsmes et toutes les scléroses.

EVOLUTION PERMANENTE. — JUSTICE SOCIALE.

Ce mouvement foncièrement travailliste doit être celui de l'évolution permanente et de la construction d'une société nouvelle idéaliste et fraternelle.

Jean Jaurès reprochait jadis à des gens à courte vue d'avoir interrompu la vieille chanson qui berçait la misère humaine.

L'amour fraternel et l'idéal de la justice sociale doivent conduire aux solutions qui s'imposent : le droit au travail pour tous, un pouvoir d'achat décent pour chacun, une rémunération et une retraite distribuant à chacun sa juste part des profits de l'expansion économique, cette retraite devant être harmonisée avec celle des fonctionnaires.

De chacun selon ses capacités. A chacun selon son travail.

Les chances de la promotion sociale et de l'épanouissement des facultés personnelles doivent être les mêmes pour tous et aménagées tout au long de la vie de travail (Universités populaires, Instituts de perfectionnement, etc...).

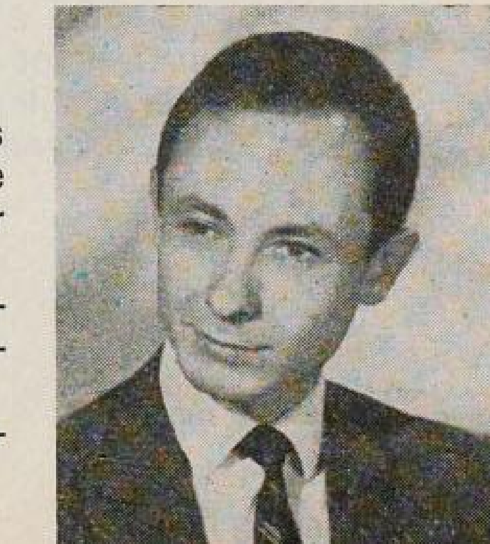
L'accès aux divers établissements d'enseignement doit être organisé de telle manière que les diplômés soient assurés d'obtenir les emplois correspondant à leurs compétences et que des situations de reclassement ou de reconversion humanisent le drame de l'échec.

PRODUCTION.

Les méthodes collectivistes de production ne sont valables que pour les entreprises géantes en position de monopoles (trusts et cartels). Encore ne faut-il pas omettre d'y faire fonctionner le moteur de l'intérêt personnel pour chaque travailleur.

Pour les petites et moyennes entreprises la libre concurrence et l'initiative privée ne doivent pas être gênées et étouffées par les entraves d'un socialisme étatique et autoritaire.

L'initiative privée, la libre entreprise, la recherche scientifique et technologique doivent être, au contraire, favorisées et développées.



SECURITE SOCIALE.

A cet égard, le financement par l'impôt indirect d'une Sécurité Sociale généralisée et améliorée nous paraît être une réforme utile pour le maintien et le progrès des entreprises privées, industrielles, agricoles, artisanales et commerciales.

FINANCES PUBLIQUES.

Nous estimons, d'ailleurs, que le système bipartite d'impôts directs (30 % du budget) et indirects (70 %) n'est pas en fait aussi juste et démocratique qu'un système basé uniquement sur la fiscalité indirecte.

En supprimant les impôts directs on éviterait les fraudes et les inégalités choquantes qui en résultent.

D'autre part, on rendrait la fiscalité indirecte très acceptable en ne taxant pas les denrées de base de l'alimentation et en aménageant les taux dans un esprit démocratique.

PARTICIPATION DEMOCRATIQUE PERMANENTE.

La participation individuelle à la vie de la nation doit être organisée à tous les niveaux dans le cadre d'une décentralisation régionale effective.

Cette participation doit se traduire soit par la cogestion (Universités autonomes, hôpitaux, etc...) soit par la consultation de tous les intéressés, par exemple des usagers en ce qui concerne la S.T.C.R.T., et essentiellement des syndicats de travailleurs pour la marche des entreprises publiques et privées.

L'aptitude et la vocation à la discussion critique, ainsi que la mise en question des oracles technocratiques, sont des conquêtes définitives qui viennent de nous être apportées par une jeunesse certes remuante, mais saine dans ses aspirations les plus profondes.

TOLERANCE.

La tolérance mutuelle et le respect sacré des diverses familles spirituelles ne doivent pas cesser d'inspirer notre règle de vie.

C'est dans cet esprit libéral que le statu quo scolaire doit être maintenu.

POLITIQUE EXTERIEURE.

Enfin, nous approuvons sans réserve les principes de la politique étrangère du Président de la République.

POUR UNE FRANCE INDEPENDANTE ET PROSPERE.
POUR LA JUSTICE SOCIALE.
POUR L'EXPANSION ECONOMIQUE.
POUR UNE REELLE DEMOCRATISATION DU REGIME.

VOTEZ UNION TRAVAILLISTE POUR LA SAUVEGARDE DE LA REPUBLIQUE, pour la réconciliation nationale et le progrès, sous l'emblème du drapeau tricolore.

P.S. — Au second tour, le cas échéant, il faudra concentrer les votes sur un seul candidat pour battre le bloc mitterrandiste-communiste : impératif catégorique pour sauver la liberté.

Me Raoul EXQUERRA,
Avocat à la Cour,
Docteur en Droit et Licencié ès Lettres,
Conseiller Municipal de Toulouse,
Candidat.

Lucien GLEYZES,
Assureur-Conseil,
Candidat Suppléant.

Imp. CLAD, 3, rue Genty-Magre-Toulouse